

Genève le 14 X^{bre} 1807

Après long temps, M.^r que l'on m'a adressé des plaintes
graves contre vous, j'ai voulu en constater la vérité, malheureusement
j'ai recueilli des preuves les plus affligeantes. D'ailleurs
une correspondance de vous que j'ai à ma disposition,
avait mérité seule un acte de sévérité qui coûte à mon
cœur, mais que tous mes devoirs me commandent. Je
peux me rendre le consolant témoignage que je
n'ai rien épargné pour vous ramener à des sentiments
plus dignes de votre caractère, ethortations paternelles
ont été remplies de douceur et de charité, je n'ai rien négligé,
vous avez été insensible à tous les efforts de mon zèle
et de ma charité.

vous avez transformé la chaire de vérité en une tribune
de déclamations indécentes et vous avez toujours
montré le plus âpre comme le plus boudé intérêt.
enfin vous avez si fort avili votre ministère que
vous avez excité l'indignation, et je le dis avec une
profonde douleur le mépris de toute votre paroisse.

Je vous déclare donc, M.^r, que ma lettre reçue,
tous vos pouvoirs même celui de dire la messe, cessent.

Je vous interdins de la dire dans aucune chapelle
ou paroisse de mon diocèse, j'en ai eu à moi et
ordre. vous en avez besoin de suspendre l'aussi ^à ~~à~~
fonction pour vous donner le temps de réfléchir
devant Dieu sur les ^à ~~à~~ dispositions que vous devez
y apporter.

J'ai trop longtemps usé d'indulgence à votre égard, et
je crains d'avoir à me la reprocher devant Dieu
puissent-ils toucher votre cœur et y faire revivre des
sentiments qui paroissent y être entièrement étouffés.

L. + P. V. Evêque de Québec.